lorraine 3

nancy • metz •
bar-le-duc • épinal •
sarreguemines

Compte rendu FO de l'instance de proximité Mars 2025

1. Bilan 2024 de Social Direct (assistantes sociales)

Social Direct assure ce service depuis un peu plus d'un an, avec 15 assistantes sociales dédiées à l'ensemble du Réseau.
Les modalités pour prendre rendez-vous sont d'envoyer un mail ou de passer par leur plate-forme. Les 1ers rendez-vous sont au téléphone, en visio ou lors de la permanence sur site.
Les rendez-vous sont garantis sous 72h, entre 7h et 20h.
Le service est ouvert aux salariés et à leur famille proche (incluant les descendants et ascendants).

Quels ont été les faits marquants de 2024 et les principales évolutions législatives ?

- ➔ Tout d'abord, les droits des aidants, et l'allocation journalière de proche aidant : il est possible d'aider 4 personnes, à raison de 66 jours par personne soit 264 jours.
- ➔ Ensuite, les violences conjugales, avec la création d'une ordonnance provisoire de protection immédiate : il n'y a désormais plus besoin d'attendre l'édition d'une ordonnance pour engager une mise en protection.
- ➔ Logement : évolution du dispositif « ma prime Renov », avec un budget plus important en 2024. Ces dossiers sont souvent complexes.

Combien de sollicitations des assistantes sociales ?

5 salariés en Lorraine ont bénéficié des services de l'assistante sociale.
Pour 4 sur 5, c'était en présentiel. Cela a concerné 2 femmes et 3 hommes.
Pour des thématiques qui étaient :

- santé (67%),
- logement (16%)
- et la vie au travail (17%)

Par ailleurs, des webinaires sont proposés à l'ensemble des salariés de FTV sur les thématiques du handicap, de la retraite et de l'alternance.

La prochaine date de présence de l'assistante sociale en Lorraine sera le 15 mai 2025. On nous rappelle que le nombre de jours de présence en Lorraine est de 4 par an.

2. Bilan 2024 du cabinet ACCA (psychologues du travail)

On nous rappelle qu'il s'agit d'un dispositif global d'accompagnement pour prévenir les risques professionnels, en coordination avec la DSQVT.
Les rendez-vous sont sur site ou par téléphone. Il existe aussi un service accessible 24h/24h afin d'échanger avec un psychologue.

En 2024, sur l'ensemble du Grand Est, 65 entretiens se sont déroulés (dont 60 en présentiel), et des pics en avril, septembre/octobre mais aussi juin. Les thématiques :

- relations de travail dégradées (29 entretiens),
- exigences émotionnelles (16 entretiens),
- exigences du travail,
- insécurité de la situation de travail,
- conflits de valeur.

Avec davantage de sollicitations féminines et davantage de personnels techniques et administratifs.

Plus précisément, au niveau de la Lorraine, 16 salariés ont sollicité la psychologue du travail : 10 à Nancy et 6 à Metz. Essentiellement pour des relations au travail dégradées (dans 45% des cas).

En 2024, les entretiens étaient davantage organisés dans le cadre de suivi (pour faire le point). La psychologue a précisé ressentir une charge émotionnelle moindre que celles des années précédentes.

3. Bilan absentéisme au 31/12/2024

Tout d'abord, un point sur les taux :

- ➔ à Francetv : 6,36%
- ➔ dans le Réseau France 3 : 6,82%
- ➔ en Lorraine : 5,72%

Dont 4,20% pour de l'absentéisme lié à de la maladie… Ce sont majoritairement des absences de plus de 30 jours (en l'occurrence 75% des absences) qui concernent moins de 15% des salariés.

Les absences de courte durée sont stables : 51 en 2024 comparé à 53 en 2023. 45% des salariés ont connu une absence de courte durée. Le taux de « toujours présents » est stable lui aussi.

En « jours d'absence », nous sommes fin 2024 à 20,9 jours d'absence par salarié mais la fréquence a diminué : il y a eu moins d'absence mais elles sont de plus longue durée.

4. Mise à jour du PAPRIPACT 2024

Plusieurs points du PAPRIPACT ont été évoqués. Pour rappel, ce document est le plan des actions de prévention destiné à traiter (et au moins réduire) les risques professionnels.

Dans le champ « plateaux et tournages extérieurs », il a été ajouté la notion d'anticipation pour le matériel, lors des repérages. Cette question s'est posée lors de la dernière opération à Gérardmer, et a été intégrée dans la méthodologie de travail. De même, a été ajouté un process par rapport aux conditions climatiques : par exemple, de l'approvisionnement en eau en cas de fortes chaleurs !
Au niveau de la logistique : pour ne pas tout avoir à faire à la dernière minute !

Un autre sujet est celui de la communication en régie : normalement, si tout le monde met un casque et passe par le réseau d'ordres, tout va bien.

Autre sujet : la prévention des agressions d'équipes en milieu sensible ! A quoi penser ? Aux ÉPI, aux fiches réflexes, aux notes d'info… Auquel il s'agit d'ajouter les anticipations possibles !

5. Mise en place d'un référent handicap

A l'automne dernier, les élus ont procédé à l'élection de Thierry Pernin, représentant de proximité, comme référent handicap pour l'instance.
Thierry a exposé certains points. Il a notamment déploré le fait que, durant le dernier Duoday, les personnes accueillies n'aient pas pu accéder au restaurant d'entreprise (alors qu'il existe pourtant des solutions possibles).

6. Point modules WEB

Les élus ont posé cette question par rapport à une réflexion à mener : comment pouvoir produire des éléments propres, sur la base de tournages ou de propositions ? Cela est parti du constat selon lequel les modules actuellement montés sont en majorité fabriqués à partir de sujets JT reformatés et adaptés pour les réseaux sociaux.
L'idée serait qu'un atelier puisse être réuni pour voir de quelles ressources nous pourrions disposer pour cela.

Le coordonnateur numérique a rappelé que les modules actuels génèrent de l'audience, et qu'il ne s'agit donc pas de les arrêter.

Cet atelier, réunissant plusieurs métiers concernés, sera organisé le 22 avril prochain.

7. Retour sur un tournage pilote d'une rubrique « Les gens d'ici »

Cette rubrique partait d'une idée : mieux rendre visible les territoires (et leur population) qui ne se retrouvaient pas suffisamment dans nos éditions d'info.
Une idée proposée était donc d'aller à la rencontre des personnes, voir ce qu'il se passe, et ce que ces personnes pouvaient avoir à raconter. Une rencontre en générait une autre et ainsi de suite.
L'équipe n'est pas allée repérer en amont.
Dans ce projet, il était important de ne pas brider la créativité !

L'une des conséquences a donc été une gestion assez lourde du tournage, avec notamment une importante quantité de rushes (nécessitant un temps de numérisation, de syncro et de dérushage).

De cette expérience, une leçon a été tirée : ce format là ne se fera plus sous le mode d'un feuilleton.
Autre leçon : il a manqué aussi un temps de débrief après le tournage. Ainsi qu'un peu de coordination, afin que l'équipe soit au fait par rapport aux dates de diffusion.

8. Point emploi

- ➔ **Poste de chef monteur :** le profil du salarié basé en Nouvelle Calédonie a été retenu. La mobilité du salarié est effective depuis le 1er avril.

- ➔ **Poste de chef de centre** : des entretiens ont été tenus. La direction espère des avancées. Elle anticipe le fait que le candidat retenu aura très probablement un préavis à respecter. Dans l'attente, de nouveaux intérims ont été mis en place. C'est l'objet du point suivant !

9. Organisation temporaire à l'encadrement technique

Alors que le processus du recrutement du nouveau chef de centre se poursuit, et suite à la fin de mission d'Isabelle Girard (qui a été très appréciée par les équipes), de nouveaux intérims ont été mis en place pour une période de 3 mois :

- Fabrice Petitjean, responsable de régie, va effectuer un détachement sur le poste d'adjoint responsable de centre technique.
- Matthieu Hennequin, chef d'équipement, va effectuer un détachement sur le poste de responsable de régie
- et Jean-Yves Philippe, technicien vidéo, va effectuer un intérim de chef d'équipement.
  Le remplacement de Jean-Yves sera assuré par des personnels en CDD.

Prochaine réunion de l'instance le 15 avril en Lorraine (avec le comité salaires)

N'hésitez pas à nous poser vos questions !

Vos élus FO de proximité : **Catherine Reggianini - Thierry Pernin - Sophie Bartholmé - Hervé Marchetti - Yves Quemener - Bruno Demange**